



LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE JUDO JUJITSU & D.A

CHER – EURE & LOIR – INDRE – INDRE & LOIRE – LOIR & CHER - LOIRET
1240, Rue de la Bergeresse – 45160 OLIVET – FRANCE
Tél : + 33 (2) 38 49 88 60 – Mail : secretariat-ligue@cvl-ffjudo.com
<http://www.ligue-centre-val-de-loire-judo-jujitsu-da.fr>
Organisme de Formation n°24450260545 - N°UAI 0451795G
Certification B 01516 – Accréditation 5 – 06 16



DEVIS N° : CVL2026-

N° d'identification TVA : FR 48317425916
Code APE : 9312Z
Siret : 31742591600051

Adressé à :
CLUB EMPLOYEUR A AJOUTER

Conditions de paiement : 60J - fin de mois			
Mode de paiement : Virement			
Quantité	Désignation	Prix Unitaire	Montant TTC
1	Frais pédagogiques relatifs à la formation continue des enseignants dispensée le 19/09/2026 à Orléans. NOM + PRENOM SALARIE Session de formation volume horaire 7h frais pédagogique : 224€	224,00 €	224,00 €
En cas d'acceptation, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner ce devis dûment signé, précédé de la mention "Lu et approuvé, bon pour accord".			
<u>Signature du Prestataire :</u>		<u>Signature du Demandeur :</u>	
TOTAL A PAYER			224,00 €
<u>Coordonnées bancaires :</u> IBAN : FR76 1027 8374 5600 0105 1750 194 BIC : CMCIFR2A "TVA non applicable Article 293 B du Code Général des Impôts"			
Conformément à la loi n°92,1442 du 31/12/1992, il est précisé qu'au-delà d'un délai de 30 jours, un intérêt de retard égal à trois fois le taux d'intérêt légal sera appliqué au montant de la facture. L'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due en cas de retard de paiement est fixée à 40 euros par le décret n°2012-1115 du 02/10/2012.			